



Questions de société

Collection Dossiers UNSA Éducation
www.unsa-education.com

N° 006 septembre 2013

La morale laïque en question

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE . EGALITE . FRATERNITE .



La fédération UNSA des métiers de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture

Sommaire

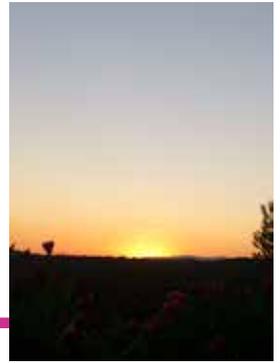
4 Analyse lexicographique

5 et 6 Petit détour philosophique

7 et 8 Réflexion historique

9 et 10 Approche politique

11 Pour réviser, approfondir, prolonger le sujet



Ces dossiers sont aussi téléchargeables sur <http://cha.unsa-education.com/>



Ont participé à ce numéro

Laurent ESCURE

Secrétaire général - UNSA Éducation

Fabrice COQUELIN

Directeur Publication - UNSA Éducation

Denis Adam

Secrétaire national - Secteur Éducation

Dominique DEGUEYER

Françoise DUCROQUET

Céline FAURAND

Eddy KHALDI

Conseillers Nationaux - Secteur Éducation

Claudie ALLAIRE

Laurence JACQUEY

Delphine LABAHAN

Conseillères Nationales - Secteur Communication

Pascal LEBRUN

Photographe

Nos Partenaires



2

Questions de société N° 006 Septembre 2013



Qu'est-ce que la morale laïque ?

En cette rentrée 2013, « Questions de Société » s'est fait un devoir de prendre à bras le corps la question de la morale laïque posée par le ministre de l'Éducation nationale Vincent Peillon.

Notre copie se propose donc d'aborder le sujet de cette spécificité française, au travers du prisme de plusieurs approches. Elles se recourent parfois, sont complémentaires souvent, s'interpellent toujours.

Elles nous disent surtout combien cette approche de la morale correspond à notre conception de la République, de la citoyenneté et donc de l'École : laïque, forcément laïque !



Vocabulaire : morale et éthique sont-elles synonymes ?

En français, morale et éthique ont des sens souvent confondus.

Ainsi, lorsque l'on se penche sur les dictionnaires –comme le propose Wikipédia- on trouve dans le **Petit Larousse** les définitions suivantes :

Morale (du latin *mores*, *mœurs*) :

- Ensemble des règles d'action et des valeurs qui fonctionnent comme norme dans une société ;
- Théorie des fins des actions de l'homme ;
- Précepte, conclusion pratique que l'on veut tirer d'une histoire.

Éthique (du grec *ethikos*, de *éthos* *mœurs*) :

- Doctrine du bonheur des hommes et des moyens d'accès à cette fin ;
- Ensemble particulier de règles de conduite (syn. morale) ;
- Partie théorique de la morale.

Alors que le **Petit Robert** propose :

Morale : science du bien et du mal, des principes de l'action ; théorie de l'action humaine en tant qu'elle est soumise au devoir et a pour but le bien...

Éthique : science de la morale ; ensemble des conceptions morales de quelqu'un ; décrit un comportement.

La morale peut se définir comme un ensemble de principes de jugement, de règles de conduite, de devoirs, de valeurs, qu'une société se donne et qui s'imposent tant aux plans individuel que collectif. Elle inscrit une distinction entre le juste et l'injuste, le bien et le mal, et tente de répondre à la question du « Comment (bien) agir ? ».

Si la morale est généralement rattachée à une tradition idéaliste (de type kantien) qui distingue entre ce qui est et ce qui doit être, l'éthique est liée à une tradition matérialiste (de type spinoziste) qui cherche seulement à améliorer le réel par une attitude raisonnable de recherche du bonheur de tous.

Ainsi, le philosophe André Comte-Sponville, dans *Le Capitalisme est-il moral ?*, précise la distinction entre morale et éthique en se référant à Spinoza et à Kant :

il définit par **morale** tout ce qu'on fait par **devoir** (de l'ordre de la volonté), et par **éthique** tout ce qu'on fait par **amour** (de l'ordre du sentiment). Une même distinction se retrouve chez Paul Ricœur, dans *Soi-même comme un autre*, l'éthique correspondant à la visée de la vie bonne et accomplie telle que tout homme peut l'espérer dans sa recherche du bonheur, la morale intervenant par la suite en tant qu'articulation de cette éthique au sein de normes destinées à être universalisées, de règles pour une vie en société.

Une autre approche fait de l'éthique la science de la morale et donc de son étude.

Pour autant, actuellement et dans le langage courant, les termes « **éthique** » et « **morale** » ont des sens proches et sont souvent confondus.

Petit détour philosophique : peut-on vivre sans morale ?

La philosophie morale aborde la question de la finalité de l'action humaine et cherche, par la raison, à éclairer les choix pratiques et en particulier la prise de décision. Elle tente ainsi de répondre aux questions de type « Que dois-je faire ? », « Qu'aurais-je dû faire ? », « Y a-t-il des limites à mes actions ? ».

De fait - et quelle que soit la manière dont est conduite la réflexion - la majorité des philosophes pose le principe de la nécessité de règles pour vivre en groupe, en collectivité, en société, mais aussi la construction individuelle d'une « personnalité morale » ou « d'une éthique de vie ». Les interrogations portent donc davantage sur la recherche des origines et du sens de nos concepts moraux (méta-éthique), sur les critères de nos comportements (habitudes, devoirs, conséquences de nos actes) qui relèvent de la morale normative et sur l'application de ces deux éléments à des problèmes spécifiques et controversés (par exemple, avortement, environnement, droits

des animaux, etc.) qui relèvent de la morale appliquée. Parmi les grandes questions qui se posent concernant l'origine de la morale, on distingue généralement deux grandes conceptions. **L'objectivisme** considère que les lois morales ne dépendent pas de l'homme mais des lois de la nature, de « commandements divins » ou des lois de la raison. Elles ont un caractère universel, éternel, absolu, normatif. Elles ne peuvent être ni changées ni supprimées. À l'opposé, **le relativisme** affirme que les valeurs morales ont une origine humaine, qu'elles sont définies par la société ou par l'individu lui-même et donc qu'elles varient d'une société à l'autre.



Une seconde question philosophique interroge le critère définissant une conduite morale, ou ce que signifie « bien agir ». En effet, la valeur morale d'une action - le

indépendamment des conséquences.

Demeure l'interrogation quant à la valeur même de la morale : est-elle une libération ou un asservissement ?



fait qu'elle soit bonne ou mauvaise - peut être définie soit en aval d'après ses conséquences (conséquentialisme, utilitarisme, pragmatisme), c'est-à-dire par rapport aux effets qu'elle engendre, soit en amont à partir de sa conformité à des valeurs (déontologie, intuitionnisme) c'est-à-dire selon les intentions ou motivations qui la commandent,

Elle s'appuie sur la figure de Dionysos, Dieu de l'ivresse, sur la danse, la spontanéité, l'art, le jeu, l'enfance, la valorisation du corps et la création.

C'est une morale du *Gai savoir*, un savoir animé par une volonté affirmative et créatrice, qui veut connaître le réel tel qu'il est, avec sa part de hasard, de mal, d'imprévisible, d'absurde.

À partir de cette connaissance, ce monde peut alors être transformé :

*"J'aime ceux qui ne sont pas réduits à chercher au-delà des étoiles une raison de décliner [...] mais qui au contraire se sacrifient à la terre",
"J'aime celui qui ŒUVRE".*

Et la morale devient alors une dynamique.

Réflexion historique : la laïcité est-elle notre morale républicaine ?

Difficile, voire impossible, de désolidariser la morale laïque de l'idée même que l'on peut se faire de la République éclairée, celle inspirée par les philosophes des Lumières, même s'il aura fallu un long temps de maturation pour passer des écrits aux actes, des réflexions aux lois, des principes à leur mise en œuvre. Ainsi de Condorcet à aujourd'hui en passant par Edgar Quinet, Aristide Briand et Ferdinand Buisson, s'est progressivement mise en œuvre ce que Vincent Peillon appelle « Une religion pour la République » qui structure notre façon de penser notre rapport à soi, aux autres, à la société.

La notion de morale laïque peut-elle avoir le même sens aujourd'hui qu'hier ? par le site « La laïcité à l'usage des éducateurs » (Céméa, Francas, Ligue de l'Enseignement).
Sous la troisième République, la notion de morale laïque, couramment utilisée, n'a jamais fait l'objet d'une définition officielle.
Elle se référait tantôt à la morale commune, tantôt à une morale engagée. En tant que morale commune, elle se présentait comme évidente et s'identifiait dans une large mesure à des normes de civilité, expression d'un conformisme social prolongeant l'héritage chrétien sécularisé. Elle pouvait aussi être considérée comme un socle minimum, susceptible d'être diversement

complété, enrichi ou fondé par chacun, à travers des démarches religieuses ou non religieuses. En tant que morale engagée, opposée aux prétentions cléricales de l'époque, elle aspirait au contraire à rompre avec le conformisme religieux ou social, se présentait comme évolutive, susceptible d'épouser à l'infini des idéaux de progrès, de raison et d'émancipation. À ce titre, elle se projetait comme une morale complète et autosuffisante. Mais sans que ceci soit parfaitement assumé, elle tendait alors à devenir la « morale des laïques »,

ces derniers étant identifiés à une tendance particulière au sein de la société française, sans d'ailleurs pouvoir se mettre d'accord sur les fondements de ladite morale laïque et sur les limites de leur « groupe » !





Les transformations du contexte socioculturel dans la deuxième moitié du XX^e siècle, caractérisées notamment par la crise des idéaux d'émancipation et de progrès et par la montée de l'individualisme moral, ont largement mis en cause ce double positionnement de la morale laïque et considérablement complexifié la problématique morale. La morale se présente désormais, d'une manière générale, comme moins normative, ce qui est en écho à une situation où les individus prétendent, eux-mêmes, choisir leurs propres normes que traduit le succès du terme « éthique ».

Parallèlement est pourtant ressentie de plus en plus la nécessité, contre les « incivilités », de réaffirmer des règles de base de la vie en société. Les Droits de l'Homme semblent s'imposer, d'autre part, comme la seule et unique référence pour penser les

valeurs et les normes éthiques dans une société ouverte et démocratique. Mais ceux-ci ne fournissent pas en eux-mêmes, aux individus une conception morale entièrement structurée (code moral, système de sens), tout au plus des principes négatifs - refus des discriminations, de la violence...- ou contradictoires : situation qui débouche sur des conflits de valeurs dès lors que les Droits de l'Homme sont repris et déclinés « en positif » à l'échelle des individus ou des groupes.

Le décrochage s'accroît entre les limites de ce que l'on ne doit pas faire, définies par les grandes prescriptions de la loi et du droit, donc par l'État, - homicides, viol, harcèlement, violences, vol, concussion, détournement - et la responsabilité de chacun, avec l'aide ou non de groupes de conviction, pour choisir la manière dont il entend conduire « sa vie bonne », en respectant à la fois les limites rappelées ci-dessus et les libertés de tous les autres, par exemple le choix du genre, le degré d'implication sociale, etc.

Il y a bien désormais, avec le développement de l'individualisation et de l'autonomisation parallèlement au développement du droit, deux niveaux de la vie morale entre limites générales et responsabilité individuelle, là où, jusque dans les années 1960, existait un seul niveau de prescriptions religieuses

ou laïques qui indiquaient la « bonne conduite ».

La République ne peut donc plus simplement fonctionner selon des prescriptions morales, qu'elles soient laïques ou religieuses. En revanche il existe sinon une morale laïque, plutôt une manière laïque d'aborder les problèmes moraux. Par ailleurs des modes souhaitables de fonctionnement, sinon des règles qui risqueraient de ramener à la prescription dont on cherche précisément à sortir, devraient être contenus dans la « **charte laïque des comportements** » évoquée dans la question précédente, pour une civilité régie par le partage d'une bonne intelligence laïque.

http://www.laicite-educateurs.org/article.php3?id_article=91

Approche politique : une morale du vivre ensemble ?

Lorsqu'ils entendent parler de morale, nombreux sont ceux qui imaginent la fameuse sentence inscrite chaque matin, par l'instituteur, en haut du tableau noir de l'école communale. C'est beau et nostalgique comme une photo de Doisneau, mais terriblement dépassé.

Or il est vraisemblable que la morale soit davantage nécessaire aujourd'hui dans une société en pleine mutation, à la recherche de ses repères et devant reconstruire du lien social après tant d'années d'individualisme forcené.

Qu'on l'appelle éthique ou morale, cet ensemble de valeurs partagées nous permet à la fois de nous construire et de nous situer dans notre rapport aux autres, au collectif, à la société pour laquelle nous revendiquons d'être les acteurs de sa transformation.

C'est dans cette dimension qu'une morale laïque est gage de cohésion citoyenne et force de liberté émancipatrice, comme le développe le philosophe Henri Peña-Ruiz dans nombre de ses textes dont celui qui suit.

La laïcité doit ouvrir à la liberté

Il n'y a pas si longtemps, Nicolas Sarkozy osait dire :
« Dans la transmission des valeurs et dans l'apprentissage de la différence entre le bien et le mal, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le curé ou le pasteur. »
(Discours du Latran, décembre 2007)

On fut surpris d'une telle hiérarchie éthique entre l'instituteur et le curé. Quelle méconnaissance de la dimension émancipatrice de l'école laïque ! Inventée pour que les êtres humains puissent se passer de maîtres, en devenant maîtres d'eux-mêmes, une telle école exclut tout prosélytisme. Est-ce à dire qu'elle est indifférente à la morale ?

C'est ce qu'insinuent les adversaires de la laïcité, prétendant que la neutralité ainsi assumée conduisait au relativisme, voire au nihilisme. Pourtant, seul le souci universaliste de n'endoctriner personne préside à une telle neutralité, qui n'a aucun sens dès qu'il s'agit de distinguer le vrai du faux (l'évolutionnisme du créationnisme fixiste) ou le juste de l'injuste

(l'antiracisme du racisme). La République laïque doit oser affirmer les principes qui la fondent. Ces principes se font alors valeurs et repères.

Mais voilà que les anti-laïques adoptent une autre charge polémique, inverse de la première. Puisque les laïques défendent des principes et des valeurs, ils sont partisans, et de ce fait ne défendent qu'une idéologie particulière... Auparavant trop neutre, la laïcité ne l'est maintenant pas assez ! Voilà bien la mauvaise foi qui fait feu de tout bois et brouille tout.





Deux exigences indissociables se conjuguent dans l'école laïque : le souci de l'universalité et la promotion de l'autonomie de jugement. L'universalité, car une telle école est ouverte à tous, ne fait aucune différence entre les élèves ainsi invités au grand partage du savoir et de la réflexion. Nul ne doit y subir de prosélytisme religieux ou athée.

Tel est le sens de la déontologie laïque, et du pari sur l'intelligence éveillée à elle-même qui fait la grandeur de l'enseignement public. Une telle conception n'a rien à voir avec la direction de conscience religieuse.

Mieux, elle est l'honneur de la République laïque car elle, au moins, ne recourt à aucun prosélytisme. Condorcet inventa la notion d'instruction publique pour « rendre la raison populaire ». L'autonomie de jugement, car nulle catéchèse, même morale, ne saurait prendre place dans l'école laïque. C'est bien la modalité, réflexive et critique, de l'enseignement, qui est

ici en jeu. C'est sans doute ce que ne voulait pas voir M. Sarkozy en hiérarchisant à sa façon le prêtre et l'instituteur. Confondre cette approche laïque de la morale avec l'ordre moral relève du procès d'intention, assorti d'un amalgame peu honorable.

Kant solidarisait la volonté morale et la liberté de conscience sous le nom de « raison pratique ». Il concevait ainsi l'émergence d'un authentique sujet moral, auteur de la loi qu'il se donne à lui-même, et qu'il ne saurait faire sienne par pure soumission aveugle, sans en comprendre le fondement. Grâce à l'instruction, exclusive de tout conditionnement mais non de toute éducation, l'autonomie éthique de chaque personne se fonde sur son jugement propre.

Et l'on peut supposer qu'en naîtra une morale commune, universalisable, intégrant par exemple le respect de l'humanité comme fin en soi. Kant voyait d'ailleurs dans la possibilité d'universaliser une façon d'en faire

un signe essentiel de sa valeur éthique. Nul besoin d'assujettir la raison à la croyance et de lui dénier tout rôle autonome dans le choix des valeurs.

L'école n'a pas non plus à se soumettre à la société du moment ni à confondre l'universel avec le consensus idéologique, souvent régi par l'idéologie dominante. C'est là que réside un défi aux préjugés de l'heure. S'il s'agit d'émanciper, c'est-à-dire d'affranchir de toute dépendance, l'exigence morale authentique doit être solidaire de la lucidité critique. Rappelons-nous les mots de Kant : « *L'humanité dans l'homme doit être considérée comme une fin et jamais comme un simple moyen.* »

Que penseront nos élèves, habitués par cette maxime morale, en présence de plans sociaux qui produisent chômage et misère ? L'humain d'abord.

Henri Peña-Ruiz, philosophe.
http://www.lemonde.fr/idees/article/2012/09/14/la-laicite-doit-ouvrir-a-la-liberte_1760450_3232.html

L'avis de la Fédé :

Un cadre de liberté

Pour l'UNSA Éducation, notre capacité à vivre, à construire, à transformer ensemble nécessite une éthique, une morale, des repères et des règles reconnues, acceptées, élaborées individuellement et collectivement.

Ce cadre, principe de liberté, nous est, à toutes et tous, garanti par la laïcité de notre République.

Moins que de produire « une sainteté sans Dieu* » selon la formule de Camus ou le « surhomme » cher à Nietzsche, il s'agit de permettre une appropriation de ce qui nous fait Humain, nous permet de vivre ensemble et de faire société.

Cette morale laïque n'est pas figée. Elle est un processus en perpétuelle évolution et non un carcan rigide. Elle se transmet et l'Éducation au sens large remplit largement ce rôle de passeur. C'est pourquoi, plus qu'un enseignement c'est d'une éducation morale et laïque dont, toutes et tous, nous devons bénéficier tout au long de notre vie. Alors la morale laïque pourra aussi changer l'Éducation, c'est le dossier que vous pouvez retrouver dans « Question d'Éduc » ou sur le blog <http://questionsdeduc.wordpress.com/>

*A. Camus, L'homme révolté, dans Essais (Bibliothèque de la Pléiade) Paris, Gallimard, 1965



En savoir +

Les définitions :

<http://fr.wikipedia.org/wiki/>

Morale

<http://www.toupie.org/Dictionnaire/Morale.htm>

La laïcité

<http://www.laicite-educateurs.org/>

<http://atheisme.free.fr/Biographies/Pena-ruiz.htm>

Une réflexion (suisse !) sur le fondement d'une morale laïque

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/phlou_0035-3841_1968_num_66_91_5447

